

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Août 2021

Sommaire

Approbation des substances actives, de base et à faible risque
Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluation de risque
Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances de base
Evaluations de risque des substances à faible risque

Limites maximales de résidus
Evaluations des LMR existantes
Modifications des LMR
Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives

Clopyralid (CAS 1702-17-6)
L'approbation de la substance active "clopyralid" est renouvelée.
Date d'approbation: 01/10/2021
Expiration de l'approbation: 30/09/2036
[>> Lien](#)

Non-approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Prolongation de la période d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Evaluations de risque des substances actives

Evaluations de risque des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Evaluations de risque des substances de base

Peroxyde d'hydrogène (stabilisé aux ions d'argent)
L'EFSA vient de publier un avis scientifique concernant la demande d'extension d'usage de la substance de base Peroxyde d'hydrogène (stabilisé aux ions d'argent) pour des utilisations en tant que fongicide et éliciteur sur les cultures de pommes de terre, tomate, concombre, oignon et vigne.
[>> Lien](#)

Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes

isoprazam (CAS 881685-58-1) - article 12 (1)
Les LMR existantes sur la substance active isoprazam ont été évaluées par l'EFSA.
[>> Lien](#)

Modifications des LMR

RÈGLEMENT (UE) 2021/1247
mandestrobine (CAS 173662-97-0)
Modification des LMR pour la(les) substance(s) active(s) citée(s) ci-dessus sur raisins et fraises.
Règlement applicable à partir du 18 août 2021.
[>> Lien](#)

Propositions de modifications des LMR

benzovindiflupyr (CAS 1072957-71-1) - Article 6
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active benzovindiflupyr sur poireaux et oignons de printemps, oignons verts et ciboules.
[>> Lien](#)

cyantraniliprole (CAS 736994-63-1) - Article 6
Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active cyantraniliprole sur olives.
[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Règlementations diverses

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2021/1189 DE LA COMMISSION du 7 mai 2021 complétant le règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la production et la commercialisation de matériel de reproduction végétale de matériel hétérogène biologique de genres ou d'espèces particuliers.
[>> Lien](#)

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2021/1355 DE LA COMMISSION du 12 août 2021 concernant les programmes nationaux pluriannuels de contrôle des résidus de pesticides à établir par les États membres
[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

[Retourner au sommaire](#)

Divers

• **Arrêté du 20 juillet 2021 portant désignation des lauréats de l'appel à projets de recherche d'alternatives à l'usage d'herbicides à base de glyphosate pour l'année 2021**
[>> Lien](#)

• **Instruction technique DGER/SDRICI/2021-604 définissant le cahier des charges relatif à la rédaction des contrats d'objectifs et des programmes pluriannuels de développement agricole et rural éligibles aux financements du CASDAR**
[>> Lien](#)

• **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.**
Version du 13 août 2021.
[>> Lien](#)

• **Note de l'ANSES sur les produits de biocontrôle.**
Mise à jour de la note de l'ANSES sur le biocontrôle à l'attention des demandeurs d'AMM (3ème version remplaçant celle de mars 2018) dans laquelle est rappelé le cadre réglementaire du biocontrôle, la définition et les différentes catégories de produits de biocontrôle ainsi que la procédure d'autorisation de mise sur le marché.
Version du 19 juillet 2021.
[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

Veille réglementaire est une lettre publiée par [iteipmai](#).

[iteipmai](#)
3 Belle Tête - Melay - 49120 Chemillé-en-Anjou
www.iteipmai.fr



ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE

[Se désabonner](#) | [Report spam](#)